

CAHIER DES CHARGES

APPEL A PROJETS REGIONAL DE NORMANDIE

Soutien à l'expérimentation de nouvelles méthodes d'accompagnement des organismes et des jeunes pour généraliser le Service Civique dont les objectifs généraux sont les suivants

L'Agence du Service Civique souhaite soutenir des projets qui permettent sur un territoire de développer, en lien avec les délégués territoriaux de l'Agence du Service Civique, de nouvelles méthodes de mise en relation des organismes proposant des missions de Service Civique et des jeunes souhaitant s'engager. Comment s'assurer que tous les jeunes qui le souhaitent trouvent une mission, et d'autre part que toutes les missions offertes soient pourvues ?

Il s'agit par exemple d'améliorer l'adéquation entre offres de mission de la part des organismes et demandes de mission de la part des jeunes sur un territoire donné, en facilitant la rencontre entre les organismes d'accueil et les jeunes intéressés par le Service Civique.

Afin d'aller plus loin dans le développement de ce dispositif, la DRDJSCS de Normandie lance un appel à projets destiné à expérimenter à l'échelle d'un bassin de vie une démarche innovante de développement territorial Etat / collectivités en faveur de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes. Un des principes généraux est de conduire un projet de coopération entre tous les acteurs éducatifs afin de renforcer le service civique sur un territoire intercommunal.

Les objectifs de cet appel à projets sont les suivants :

L'Agence du Service Civique cherche à identifier des solutions adaptées à des territoires divers, et cherche donc à soutenir des projets consacrés aux territoires ruraux, aux quartiers de la politique de la ville comme aux zones urbaines et périurbaines.

L'objectif de cet appel à projets consiste à promouvoir et développer le Service Civique en direction des jeunes :

- issus de **Quartiers Politiques de la Ville** ;
- ou
- issus de communes ayant validé un **Contrat de Ruralité**.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

Le projet devra être porté par un Etablissement public de coopération intercommunale (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles ...)

- La mise en œuvre de ce dernier reposera sur la mobilisation des ressources existantes sur le territoire en associant tous les partenaires potentiels (associations, clubs, missions locales, MJC, etc.)

- La Collectivité devra disposer d'un agrément en intermédiation ou être en capacité de porter ce type d'agrément

Le projet est à construire en prenant en compte les éléments suivants :

- Etablir un **diagnostic** sur les formes d'engagement des jeunes sur le territoire et plus spécifiquement sur le service civique et les autres formes de volontariat, les forces et faiblesses ainsi que les attentes des jeunes en la matière.
- Proposer une **démarche innovante de développement** qui permette de répondre aux enjeux énoncés ci-dessus.
- Proposer une **gouvernance territoriale** susceptible de garantir l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes.

Les critères de sélection de cet appel à projets sont les suivants :

- Analyse du contexte général du territoire
- Mise en œuvre partenariale (cofinancements, création d'un groupe de pilotage territorial)
- Nombre de jeunes potentiellement concernés par la mise en œuvre du projet
- Nombre de quartiers (QPV) ou communes ayant signé un Contrat de Ruralité ciblés au travers du déploiement du dispositif
- Caractère transférable de l'expérimentation sur de nouveaux territoires normands

Un soutien financier sera alloué dans le cadre de cet appel à projets (soutien de 38 000 euros répartis entre deux projets maximum).

Le montant de l'aide attribuée aux porteurs de projet sera déterminé par un comité de sélection associant la DRDJSCS et les DD(D)CS(PP) en fonction des critères ci-dessus.

La date limite de dépôt des projets est fixée au **1er Octobre 2018**, délai de rigueur au moyen du « CADRE de REPONSE APPEL A PROJET REGIONAL DE NORMANDIE ». Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

La sélection du projet aura lieu le 9 octobre pour un début de mise en œuvre le 15 novembre 2018 avec des réunions d'informations qui devront se dérouler dans les 3 mois qui suivront.

Les collectivités retenues seront informées par mail entre le 10 et le 15 Octobre. A partir des éléments transmis dans le « CADRE DE REPONSE », un dossier CERFA n° [12156*05](#) (téléchargeable sur le site [service-public.fr](#)) sera à compléter et à transmettre à la DRDJSCS de NORMANDIE pour le 30 Octobre.

Pour plus de précisions, M. Christophe BOULANT, référent régional du SC en charge du suivi de ce dossier peut être contacté par mail à l'adresse suivante : christophe.boulant@jscs.gouv.fr ou au 02-31-52-73-19.